Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260605-2026_036-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-036
CONSEIL MUNICIPAL 05/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Votants : 14
Nombre de suffrages exprimés Pour : 13 Contre : Abstentions : 1

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, Mme PEROCHAIN Paméla, M. ENGEL Franck, Mme MEZANGE Véronique, M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
Mme DENIARD Géraldine donne pouvoir à M. DENOUAL Cédric
M. COCHET Serge donne pouvoir à Mme BODIN Laura
M. BOIS Florian donne pouvoir à MMMMM. TROUVE Frédéric
Mme COLLEAUX Stéphanie donne pouvoir à Mme MEZANGE Véronique

Était absent(e) et excusé(e) :
Mme DENIARD Géraldine, M. COCHET Serge, M. BOIS Florian, Mme COLLEAUX Stéphanie

Date de convocation
01/06/2026

A été nommé comme **secrétaire** de séance : Mme COLLAS Céine

2026-036 PATA ET ENTRETIEN DE VOIRIE 2026

Mr le premier adjoint présente au conseil municipal les différents devis reçus dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

1. POTIN TP : 27 290.00€ HT SOIT 32 748.00€ TTC
2. GROUPE PIGEON TP : 34 447.88€ SOIT 41 337.46€ TTC
3. EUROVIA : offre reçue après le délai

Il est précisé que Mme TULANNE ne prend pas part au vote pour éviter tout conflit d'intérêt.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260605-2026_036-DE

Le conseil municipal après avoir délibéré à la majorité et une abstention décide :

- **De VALIDER le devis de l'entreprise POTIN TP pour un montant de 27 290.00€ HT SOIT 32 748.00€ TTC**
- **D'autoriser Mme la maire à signer les documents relatifs à ce dossier**.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 05/06/2026
Le Maire, La secrétaire de séance
Mme BODIN Laura